SEIGNOSSE

LA NOUVELLE

LETTRE D'INFORMATION MUNICIPALE
MARS - AVRIL 2021

05

DOSSIER

VOUS ÊTES INVITÉS À PARTICIPER

Vue de Seignosse par Régis Parrens
Regis-Parrens-photographie

LES SEIGNOSSAIS

NAISSANCES

09/09/20 . . . Benjamin RMICH
03/01/21 . . . . Océane, Cassandre de LAFORCE
30/01/21 . . . . Léopold, Henri MENETRIER
01/02/21 . . . . Thibault VAN DEN BULCK
12/02/21 . . . . Felix, René MARCHAND
20/02/21. . . . Mia BÉGUÉ

MARIAGES

20/02/21. . . . Ludivine DUPRE et David LELONG

DÉCÈS

05/01/21 . . . . Raymonde, Anna GUÉRION
14/01/21 . . . . Jean, Henri DEREZ
24/01/21 . . . . Jean-Pierre, Emile GAYON
26/01/21 . . . . Jean-Pierre LOUSTALET
27/01/21 . . . . Marcel, Jean, Yvon GICQUEL
27/01/21 . . . . Quoc Trong LAI
03/02/21. . . . Michel, René, Jules CORBIÈRE
23/02/21. . . . Marguerite, Paulette GRATIANNETTE

CETTE PAGE EST LA VÔTRE

VOUS AVEZ LA PAROLE

Par téléphone

Pourquoi mon bébé né récemment n'est pas présent dans la Nouvelle ?

La plupart du temps, les petits Seignossais ne naissent pas à Seignosse, mais dans les communes les plus proches qui disposent d'un service de maternité. Lors de la déclaration de naissance, si vous cochez « non » dans le questionnaire qui vous demande si vous souhaitez que cette naissance soit publiée dans la presse, le magazine municipal de Seignosse n'en sera pas prévenu. Pensez-y si vous souhaitez voir cet heureux événement annoncé dans la Nouvelle !

Facebook

Puis-je bricoler le week-end ?

Le beau temps revient, c'est une période propice aux aménagements extérieurs ou pour jardiner, mais effectivement, il y a des règles à respecter que vous pouvez retrouver sur le site seignosse.fr. L'arrêté préfectoral date de 2003 et est toujours en vigueur. Il mentionne : les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des moteurs sont autorisés seulement aux horaires suivants : jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30, le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h et le dimanche de 10h à 12h.

Devenez acteurs de votre magazine

Seignossais, associations, entreprises, vous pouvez participer à la fabrication de votre magazine en envoyant vos questions, photos et même histoires... Cette première page vous est réservée mais d'autres rubriques sont construites grâce à votre participation. Contactez la mairie au **05 58 49 89 89** ou par mail **lanouvelle@seignosse.fr**

SOMMAIRE

2 VOTRE PAGE
3 ÉDITORIAL
4-5 RETOURS EN IMAGES
VU À SEIGNOSSE
6-7 BRÈVES
8 ACTUALITÉ
LE TRACÉ DE RTE FAIT DÉBAT
9-12 DOSSIER
VOUS ÊTES INVITÉS **À PARTICIPER**
13 ÉCONOMIE
ENTREPRENDRE À SEIGNOSSE
14-15 SERVICE
NOUVELLE DIRECTION À LA MAIRIE
PROJET **SOMMEIL** LA SUITE
16 L'ACTU DU **CMJ**
AGENDA
17 VIE ASSOCIATIVE
18 TRADITION
LAVOIR, VOUS AVEZ DIT LAVOIR ?
19 TRIBUNES
EXPRESSIONS **POLITIQUES**

Cher(e)s Seignossais(es),

Vous le constaterez, ce numéro de la Nouvelle communale est largement consacré à la participation et à la proximité, engagements majeurs du programme de votre équipe municipale. À travers ces quelques pages, vous découvrirez la démarche « Participez à Seignosse » via notamment une nouvelle plateforme de concertation qui sera mise à votre disposition. Le calendrier du budget participatif vous sera également dévoilé avec une enveloppe de 30 000 euros dédiée cette année au dispositif. Enfin, l'Assemblée de la Vie Participative n'est pas en reste puisque la fin du semestre verra notamment la désignation de vos référents de quartier.

Au fil de votre lecture, vous découvrirez également les derniers rebondissements du projet RTE. Bien conscient des questionnements suscités par la construction de cette interconnexion, j'ai tenu à vous informer régulièrement des avancées de celle-ci. Ainsi, nous avons décidé avec mes collègues de Capbreton et d'Hossegor de nous opposer au tracé proposé et avons demandé une poursuite de la concertation, chose que nous avons obtenue. La balle est désormais dans le camp de RTE dont les nouvelles propositions devraient être annoncées au cours du mois d'avril. Nous ne manquerons pas alors de vous tenir au courant des évolutions de ce dossier.

Enfin, ce dernier numéro aborde également l'arrivée d'une nouvelle directrice générale des services au sein de notre commune. Arrivée début février en provenance d'Ondres, cette dernière aura pour objectif de poursuivre la réorganisation de nos services et d'ainsi permettre à Seignosse de disposer d'une administration moderne, adaptée aux nécessités de son temps, et soucieuse du bien-être de ses habitants et de ses agents. Bonne lecture !

Pierre Pecastaings
Maire de Seignosse

SEIGNOSSE LA NOUVELLE Lettre d'information municipale, éditée par la ville de Seignosse / 1998 Avenue Charles De Gaulle, 40510 Seignosse, Tél : 05 58 49 89 89, mairie@seignosse.fr / Directeur de publication : Pierre Pecastaings / Réalisation - photos : service communication / Rédaction : services municipaux, Becom Different / Dépôt légal à parution / Impression : 4 100 exemplaires papier PEFC - Imprimerie d'Albret / Distribution : Distri-express / ISSN 2679-8956

VU À SEIGNOSSE

1, 2 | DÉPUTÉ ET DÉBUTANTS

Sélectionnés dans le cadre du dispositif « Parlement des enfants », les CM2 de l'école des 2 étangs ont reçu une visite instructive, dans le cadre de leur travail sur un projet de loi sur le thème « Alimentation durable et équilibrée ». En effet, accompagné du maire Pierre Pecastaings et de la conseillère Maud Ribeira, le député Lionel Causse a pris connaissance de leurs travaux, et répondu à leurs nombreuses questions. Une courtoisie qui sera payée de retour, car le député, si les conditions sanitaires le permettent, devrait recevoir les législateurs en herbe à l'Assemblée nationale au mois de juin.

3 | AGENTS CONTENTS

C'est en (très) petit comité que trois agents municipaux, Isabelle Dulaurent, Philippe Martin nouveau retraité et Miguel Lalanne ont reçu des mains du maire Pierre Pecastaings des médailles et remerciements saluant leurs années de travail au service de la commune. Un moment convivial a conclu cette cérémonie, chaleureuse en dépit des circonstances.

4 | LA GRAINE EST PLANTÉE

Crise sanitaire oblige, c'est en visioconférence que le projet de jardins partagés poursuit sa croissance. En février, les élus Alexandre D'Incau et Thierry Durou ont ainsi interagi avec près de 40 Seignossais afin de présenter l'ambition de la commune pour ces jardins et d'échanger sur leur co-construction.

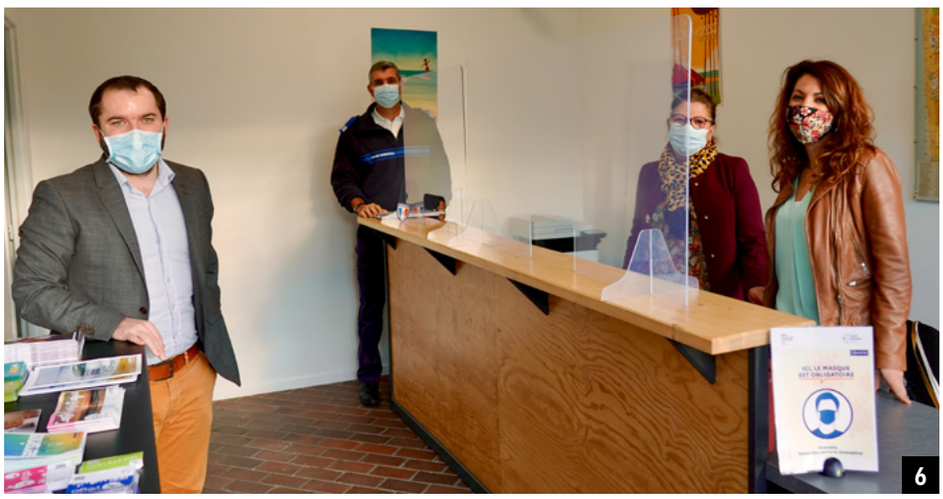

5 | UN PROJET SUR LE TAPIS

Un spectacle monté par et pour des (très) jeunes ! Dans le cadre de leur projet « Raconte tapis » les adhérents de l'Espace jeunes ont rencontré leur futur public : les bébés des micro-crèches locales. En effet, les « aînés » leur préparent un spectacle dont l'histoire se déroule sur un tapis aménagé, fabriqué lors de leurs ateliers. Celle-ci comprendra des comptines en langue des signes, à laquelle ils ont été formés l'été dernier. Quand ils seront prêts, ils ont promis de nous faire signe...

6 | UNE ANNEXE À L'OCÉAN

Après quelques travaux d'aménagement, la mairie annexe du Penon, place Victor Gentille, a été inaugurée mardi 2 février par le maire Pierre Pecastaings. Désormais, les mardis et vendredis de 9h à 12h, un agent d'accueil et un agent de la police municipale (qui partage le même bâtiment) accueillent les Seignossais de l'Océan, pour leur proposer un accès de proximité aux services de la mairie.

7 | EAU TRAVAIL !

Le 23 février, le maire Pierre Pecastaings, accompagné d'élus et d'agents municipaux ont inspecté les équipements de traitement d'eau potable de Seignosse, placés sous la gestion de Suez. Une visite qui intervenait dans le cadre de l'établissement d'un schéma directeur d'alimentation en eau potable, un document d'étude préalable à des travaux, rendus nécessaires par l'accroissement de la population, pour améliorer la qualité de l'eau potable et envisager une extension de l'usine de traitement.

EN BREF

Portail fermé, site ouvert

Fin février 2021, Localeo, le prestataire qui fournissait le portail de gestion relation citoyen « Seignosse en ligne » a unilatéralement décidé de mettre fin à son service. Pour vos démarches et échanges avec la mairie, vous êtes invités à vous reporter sur le site internet de la commune **seignosse.fr**.

Donnez, déduisez !

Le CCAS, le Centre Communal d'Actions Sociales, vous connaissez : c'est l'organisme municipal chargé d'orienter et d'accompagner les personnes en difficulté vers les prestations sociales qui leur sont destinées, notamment l'aide à domicile ou à l'hébergement. **Mais saviez-vous que vous pouviez, à votre tour, aider le CCAS ?** En effet, celui-ci, assimilé à un « organisme d'intérêt général ayant un caractère (...) social » est habilité à recevoir des dons. Qui plus est, ceux-ci ouvrent droit à une réduction d'impôt de 66% de leur montant, dans la limite de 20% du revenu imposable. C'est le moment (fiscal) d'y réfléchir...

Envoyez vos dons, par chèque libellé à l'ordre du Trésor public, au CCAS de Seignosse 1998 avenue Charles de Gaulle 40510 Seignosse, accompagnés du bulletin, disponible à l'accueil de la mairie ou à télécharger sur seignosse.fr, afin qu'un reçu fiscal vous soit envoyé.

Capbreton à la pointe...

... De l'aiguille ! Pour les besoins de la crise sanitaire, un centre de vaccination a été installé au CERS de Capbreton. Pour prendre rendez-vous, passez par la plateforme doctolib. Un accueil téléphonique est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 au 05 58 72 72 15.
Retrouvez les coordonnées des centres de vaccination landais sur seignosse.fr

Seignosse recrute

Comme chaque année la commune propose des emplois saisonniers pour la période estivale. Services techniques, police municipale, surveillance des plages, si vous êtes intéressés, faites suivre vos lettres de motivation et CV à la mairie !

Bientôt 16 ans, pensez au recensement !

Tout jeune Français doit se faire recenser, dans les trois mois suivant son 16e anniversaire, en se présentant à la mairie de son domicile (sur rendez-vous auprès de l'état civil au 05 58 49 89 88) muni du livret de famille, de sa carte nationale d'identité et d'un justificatif de domicile des parents. L'attestation de recensement lui sera demandée pour s'inscrire à des concours ou examens comme le baccalauréat ou le permis de conduire.

Débit de l'eau qui interroge

Plusieurs promeneurs se sont émus de la présence du tuyau de rejet des eaux pluviales aux Estagnots, s'interrogeant notamment sur la qualité des eaux ainsi rejetées à la mer. Qu'ils se rassurent, celles-ci sont parfaitement compatibles avec ce mode d'évacuation. **La mairie réfléchit toutefois à d'autres procédés de gestion des eaux de pluie**, moins invasifs.

Ouvert pendant les travaux

Une nouvelle rubrique, directement accessible à l'adresse **travaux.seignosse.fr** a vu le jour sur le site internet de la commune. Comme son intitulé l'indique, elle vous renseigne sur les travaux et aménagements municipaux en cours et à venir. Ainsi, pour en savoir plus sur le chantier d'entrée de ville devant la réserve naturelle de l'étang noir, saisissez votre clavier, ou flashez le QR code présent sur les panneaux, et accédez directement aux plans et détails du programme.

ACCÉDEZ À LA RUBRIQUE EN SCANNANT LE QR CODE

La fibre fait des nœuds

Et c'est plutôt une bonne nouvelle ! L'emplacement pour le NRO (nœud de raccordement optique) vient d'être fixé, ce qui est une étape importante pour l'arrivée du très haut débit dans la commune. Il faudra cependant attendre **2022** pour que les foyers soient raccordés.

Scrutins en juin

En raison du contexte sanitaire provoqué par la Covid-19, la loi reporte au 13 et 20 juin les élections départementales et régionales initialement prévues en mars. En conséquence, les bureaux de vote habituels seront mis en place avec deux urnes à votre disposition.
Ce qui vous laisse le temps de **vérifier votre inscription sur les listes électorales** de la commune ou simplement de venir vous inscrire à la mairie jusqu'au 7 mai.

PLUi de printemps

Le PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) est un document évolutif. Le premier dossier de modification simplifiée est désormais consultable au siège de la MACS ou sur son site internet (www.cc-macs.org), ou à l'accueil de la mairie de Seignosse, **du 8 mars au 8 avril 2021.** Durant cette période, les Seignossais peuvent faire part de leurs remarques :

- Dans le cahier d'observations, proposé à l'accueil de la mairie
- Par mail adressé à la MACS : macspluim1@cc-macs.org
- Par courrier adressé au président de la MACS : Allées des Camélias 40 230 Saint-Vincent-de-Tyrosse

Le bien commun

La Halle Couverte a la côte ! Situé derrière la mairie, cet espace, protégé des intempéries, est devenu un refuge de choix pour des rencontres impromptues, ce qui est une de ses vocations. Mais les nouveaux usagers ne sont pas suffisamment concernés par la préservation de cet espace public. Dégradations, déchets laissés à même le sol, en dépit de la présence de poubelles... Une signalétique vient d'être installée pour rappeler à chacun **le respect du bien commun**. Si les comportements irrespectueux devaient perdurer, des mesures complémentaires seraient prises.

Le Tube à un message pour vous

Le Tube – Les Bourdaines : à l'arrêt mais pas fermé !

1 an ou 365 jours que notre grande salle a dû cesser l'accueil de talentueux artistes et de beaux événements, l'enthousiasme des publics et la passion de nos équipes. Alors oui... à l'arrêt mais nullement fermée définitivement !

C'est en coulisses que nous travaillons pour nous retrouver tous ensemble, dès que la situation sanitaire nous l'autorisera. Notre leitmotiv 2021 : rallumer la lumière de scène et raviver la flamme des spectacles dans vos cœurs ! Notre cadeau de début d'année s'appelle Jane Birkin et notre équipe l'accueillera le 12 juin prochain pour un concert unique dans la région.

Nous retrouverons aussi le rock de The Floyd Tribute To Pink Floyd le 15 mai, la fièvre du samedi soir avec Al Mckay Earth Wind & Fire Experience le 30 juillet, la folie de Deluxe le 16 octobre, l'humour d'Elie Semoun le 22 octobre, l'énergie de Yannick Noah le 20 novembre et le talentueux Ibrahim Maalouf le 10 décembre.

Le mois de juillet sera celui de la réouverture de nos Terrasses pour une saison estivale remplie en musique !

Enfin, de belles dates se préparent en partenariat avec la mairie de Seignosse. Et nous avons hâte de vous les annoncer.

En attendant de nous retrouver physiquement, suivez-nous sur nos réseaux sociaux.

Soutenez la culture via notre billetterie toujours ouverte sur notre site : www.le-tube-bourdaines.com.

L'année 2021 sera celle de nos retrouvailles, nous en sommes convaincus.

À très vite !

LE TRACÉ DE RTE FAIT DÉBAT

La liaison électrique France / Espagne ne pouvant pas franchir le Gouf de Capbreton par la voie sous-marine, un tracé terrestre a été envisagé par l'opérateur RTE en charge du projet. Le 10 février, après de nombreux échanges, les maires de Capbreton, Soorts-Hossegor et Seignosse ont fait savoir qu'ils s'opposaient à ce tracé. Ensemble, ils demandent à RTE de remettre à l'étude le projet en évitant les zones urbaines et de prolonger la phase de concertation sur la base de nouvelles propositions. Entretien avec Pierre Pecastaings.

L'annonce du tracé terrestre retenu dans un premier temps par RTE a suscité de nombreuses réactions de la part de la population. Et vous qu'en pensez-vous ?

En premier lieu, je tenais à rappeler que cette interconnexion est un projet de dimension européenne lancé par l'État en 2012, et dont nous subissons aujourd'hui les nuisances du fait de l'incapacité de RTE à franchir le Gouf de Capbreton. Je comprends bien évidemment les inquiétudes de la population et les partage. C'est pourquoi dès le début, mon équipe et moi-même avons fait œuvre de transparence auprès de la population, en communiquant le plus largement possible sur les réunions organisées par RTE et en fixant des lignes rouges au projet.

Et quelles ont été ces lignes rouges ? Êtes-vous satisfait du tracé proposé alors ?

Dès l'entame des discussions, nous avons fait part à RTE de notre volonté que soit respectées d'une part la santé et la quiétude des habitants, et d'autre part que les impacts sur l'environnement soient le plus limités possible. Le compromis proposé, à savoir un atterrage par les Casernes et une poursuite vers Hossegor via les routes départementales D79 et D152, nous a semblé constituer la solution « la moins pire » au regard des scénarios en présence.

Pourquoi alors vous opposez-vous à ce tracé avec vos collègues de Soorts-Hossegor et de Capbreton à travers cette prise de position commune ?

Tout simplement parce que les lignes rouges évoquées plus haut sont aussi valables pour les communes voisines et qu'en l'occurrence celles-ci sont transgressées dans le projet présenté par RTE. Il m'a donc semblé naturel de faire œuvre de solidarité avec mes collègues. C'est d'ailleurs grâce à cette dernière que nous avons obtenu auprès de l'État et de RTE une prolongation de la concertation et une redéfinition du tracé à Capbreton et Soorts-Hossegor. La balle est désormais dans leur camp. Avec mes collègues, nous veillons et veillerons bien évidemment à ce que les intérêts de nos populations soient préservés.

DOSSIER

La parole aux habitants lors des réunions de quartiers.

VOUS ÊTES INVITÉS À PARTICIPER

La démocratie participative prend ses marques à Seignosse. Référents de quartiers, assemblée et budget participatifs… Autant de nouveaux outils, à la disposition des habitants et des élus, dotés de réelles capacités de propositions et de moyens propres. À chacun de nous de décider de leur poids dans la vie municipale.

AU PLUS PRÈS DES QUARTIERS

ASSEMBLÉE PARTICIPATIVE DE SEIGNOSSE

Favoriser l'implication des citoyens dans la vie de leur commune, c'est le rôle de l'assemblée participative de Seignosse et de ses référents de quartiers.

C'était une promesse de campagne, c'est maintenant une réalité : la première assemblée participative de Seignosse* verra le jour ce printemps. Ses membres, des « référents de quartiers », seront tirés au sort courant avril. Qui seront-ils ?

COURROIE DE TRANSMISSION

Des Seignossais, âgés d'au moins 18 ans, résidant en permanence sur le territoire de la commune, à l'exception des élus et de leur famille, du personnel communal et des membres d'une association de propriétaires déjà constituée. 14 référents et autant de suppléants issus des 5 secteurs de Seignosse (voir carte) seront ainsi tirés au sort parmi les volontaires, dans le respect de la parité.

« Ils auront une double fonction de recueil et de partage de l'information, explique Martine Bacon-Caby, adjointe au maire. *Envers les habitants de leur quartier, pour les renseigner sur les décisions et projets mis à l'étude les concernant ; envers les élus, pour leur faire remonter les questions et initiatives des riverains ».* De l'emplacement d'un local poubelle, jusqu'à la réfection du Penon, en passant par l'installation d'un DAB ou la transformation de l'ancienne bibliothèque, tous les sujets pourront être évoqués.

ENGAGEMENT

Entre élus, riverains et référents, ces relations seront basées sur une confiance réciproque. *« Cela exige une certaine transparence,* confirme Martine Bacon-Caby, *avec des engagements clairs, formalisés dans un règlement intérieur signé par tous les référents. »*
Ceux-ci s'astreindront ainsi à un devoir de respect envers tous les acteurs de la vie municipale, de réserve et de discrétion sur tous les documents qui leur seront présentés, de neutralité par rapport à leurs intérêts personnels, et d'information auprès des habitants de leur quartier.

Une grande réunion de l'assemblée participative sera organisée tous les trimestres. Mais les référents, en fonction de l'actualité et des projets concernant leur quartier, seront sans doute sollicités au moins une fois par mois. *« Ce sera, autant que possible, un travail public,* explique Martine Bacon-Caby. *Quand un projet sera évoqué, une synthèse des échanges sera réalisée, soumise à l'approbation des référents et affichée en mairie et sur le site web de la commune ».*
Les référents de tous les quartiers participeront également de plein droit au comité consultatif du budget participatif (voir page 12).

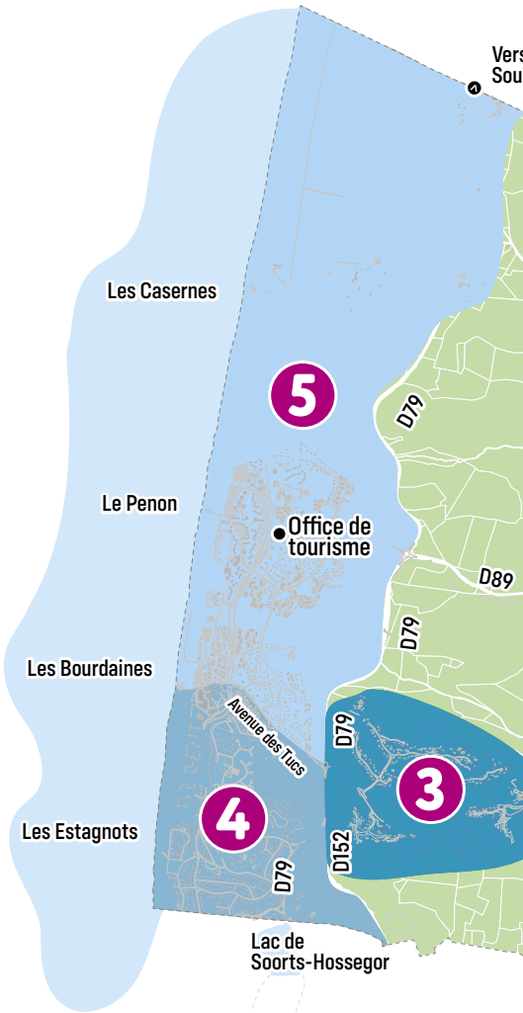

LE MOT DE PIERRE PECASTAINGS

« Il y a beaucoup de personnes de bonne volonté et beaucoup de bonnes idées à Seignosse. Ce serait présomptueux de penser que toutes étaient présentes sur notre liste ou notre programme lors des dernières élections. En associant les Seignossais de manière plus étroite aux grandes décisions du mandat, nous donnons à chacun l'opportunité d'apporter sa contribution à des projets structurants pour l'avenir de notre commune.
Car, telle que nous la concevons, la démocratie participative ne vient pas remettre en cause le choix des électeurs, mais l'enrichir. L'adhésion des Seignossais ne peut pas se résoudre à un passage aux urnes tous les six ans. La communication, la synergie, sont les garants de la réussite de notre commune et de sa cohésion sociale. Des enjeux qui, nous le croyons, dépassent les engagements partisans. »

* L'assemblée participative est constituée d'un groupe d'habitant·es, les « référents de quartiers », ayant vocation à réfléchir et agir avec et pour la commune. Elle place les habitant·es au cœur de la démocratie locale et leur permet de créer et évaluer la politique de la ville au quotidien. Sans remplacer la démocratie représentative, elle la complète pour bâtir une ville plus proche des besoins de ses habitant·es.

PARTICIPEZ À SEIGNOSSE

PRENEZ LA PAROLE

Dès le mois d'avril, la ville met en place un nouvel outil de communication numérique, la plateforme **participez.seignosse.fr.**

Elle sera un espace de propositions, de débat, d'échange entre les Seignossais et leurs élus, destiné à construire et porter ensemble des projets significatifs. En effet, pour développer une vie communale plus participative, plus solidaire, il faut mettre les citoyens au cœur des réflexions, en faire les acteurs incontournables de la décision politique. D'où le déploiement d'outils pertinents et adéquats, qui favorisent cette prise de parole et mettent en réseau tous les acteurs de la vie publique.

LE PRINTEMPS DES QUARTIERS

Au printemps et à l'automne, les réunions de quartier sont l'occasion pour les Seignossais de partager avec les élus les problèmes qu'ils rencontrent au quotidien. Des moments de rencontre importants qui contribuent à l'efficacité de l'action municipale.

En raison des mesures sanitaires, les réunions se dérouleront en visioconférence (nombre de places limitées). Les inscriptions sont obligatoires et se font auprès de l'accueil de la mairie au 05 58 49 89 89 ou par mail à mairie@seignosse.fr.

SEIGNOSSE BOURG	SEIGNOSSE OCÉAN
Mardi 27 avril 19h	**Jeudi 29 avril 19h**

ASSEMBLÉE PARTICIPATIVE DE SEIGNOSSE, INTÉRESSÉS ? CANDIDATEZ !

Vous êtes disponible, vous souhaitez vous engager auprès des élus, n'hésitez pas, déposez votre candidature en complétant le bon de participation disponible sur seignosse.fr ou à découper ci-après et à déposer à l'accueil de la mairie ou par mail à mairie@seignosse.fr.

◯ MME. ◯ M. NOM.....

PRÉNOM.....

ADRESSE.....

TÉLÉPHONE..... MAIL.....

QUARTIER ◯ 1 ◯ 2 ◯ 3 ◯ 4 ◯ 5 ◯ NE SAIS PAS

1 Bourg - Sud Charles de Gaulle 2 Bourg - Nord et Ouest Charles de Gaulle 3 Golf 4 Océan Sud 5 Océan Nord

APPEL À PROJET

Une partie du budget d'investissement annuel municipal va être consacrée à des projets citoyens. Lesquels ? Pourquoi pas les vôtres !

Comme l'amour, la démocratie participative réclame des preuves… Et quoi de plus probant que d'affecter une part non négligeable du budget municipal à des projets conçus par et pour les Seignossais ? 30 000€ vont y être consacrés cette année. Toute personne majeure résidant en permanence sur le territoire de la commune (à l'exception des élus) ou y exerçant une activité professionnelle peut ainsi faire une ou plusieurs propositions.

CONDITIONS

Pour être éligibles au budget participatif, vos propositions doivent respecter certains critères :
- satisfaire au motif d'intérêt général,
- entrer dans les champs de compétences municipaux,
- ne pas engendrer de dépenses de fonctionnement (hors entretien et maintenance),
- entrer dans une liste prédéfinie de thématiques (voir ci-contre),
- avoir un projet suffisamment précis pour pouvoir faire l'objet d'une étude de faisabilité.

La soumission d'une idée s'effectue sur la plateforme **participez.seignosse.fr**. Afin de créer votre compte, il vous sera demandé de scanner votre pièce d'identité et de compléter le formulaire en ligne. Chaque proposition est étudiée par les services municipaux, qui se prononcent sur la faisabilité du projet, en étayant leur avis sur des éléments techniques, juridiques, sociaux et financiers. Elle est ensuite soumise aux élus, aux membres du comité consultatif et aux référents de quartiers, puis est classée dans une des quatre catégories :
- Réalisable
- Non réalisable
- Déjà prévu
- Hors cadre

CHOISISSEZ, VOTEZ !

Tous les projets « réalisables » seront alors présentés sur la plateforme de participation **participez.seignosse.fr** qui récapitulera son intitulé, son descriptif, son coût estimé, sa localisation et son objectif. Ils pourront alors être soumis à vos votes. Le ou les projets qui auront réuni le plus de suffrages, dans les limites de l'enveloppe budgétaire attribuée au dispositif, seront annoncés lors d'une réunion participative organisée par les services de la mairie.

LISTE DES THÉMATIQUES CONCERNÉES

- Cadre de vie / Environnement
- Sports / Loisirs
- Culture / Patrimoine
- Prévention / Sécurité
- Éducation / jeunesse
- Écologie / Développement durable
- Solidarité
- Commerce / Tourisme
- Mobilité / Transports

Qui vote ?

Le vote est réservé aux Seignossais âgés d'au moins 18 ans et inscrits sur les listes électorales. Chaque électeur peut choisir un à trois projets au maximum. Les votes sont exprimés par voie numérique ou papier à partir du mois d'octobre.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL

Dépôt des projets sur **participez.seignosse.fr**	**Fin des dépôts** sur la plateforme	**Étude** des dossiers	**Annonce** des projets retenus et **début des votes**	**Fin des votes**	**Réunion participative**	**Lancement** des projets retenus
5 AVRIL	30 JUIN	JUILLET > AOÛT	SEPTEMBRE	FIN SEPTEMBRE	OCTOBRE	DÉCEMBRE

CETTE RUBRIQUE EST LA VÔTRE

ENTREPRENDRE À SEIGNOSSE

Vous souhaitez participer et paraître dans cette rubrique ? Faites-vous connaître par mail à *lanouvelle@seignosse.fr*

Energetik Consult

ZA Laubian 5 rue de l'Aygue

05 40 61 00 77 expertconsult@energetik-consult.com
energetikconsult40

L'énergie au bon prix

Alain Zaniolo est un produit local. Ayant grandi à Parentis, il a démarré sa carrière à Bordeaux, avant de s'installer dans le sud des Landes, où il dirige Energetik Consult. Son métier ? Trouver, installer et maintenir les solutions les plus adaptées aux besoins en énergie des entreprises et des particuliers. Après avoir travaillé pour de grands groupes, il crée son entreprise en 2007. *« Je me situe entre le client, le réseau et le fournisseur d'énergie,* explique Alain. *Mon objectif est d'optimiser la consommation de mes clients et de leur faire faire des économies ».*

Sa mission commence toujours par l'épluchage des factures. *« Est-ce que le client ne paye pas des services inutiles ? Est-ce que son fournisseur de gaz ou d'électricité est le plus adapté ? Peut-il bénéficier d'exonérations de charges ? Une étude comparative entre les différentes offres me permet de trouver la plus appropriée pour le client. Vient ensuite la partie équipement, où je m'assure que son installation – éclairage, électroménager ou machines de production – est optimisée. Je peux par exemple proposer des solutions de mix énergétiques, qui permettent d'autoalimenter les installations. Comme le client devient producteur, il ne paye plus le réseau ni les taxes. Ses factures en sont considérablement diminuées. »* Un service qui est également accessible aux entreprises en création, qui ne sont pas toujours en mesure d'évaluer leurs besoins et de choisir leurs fournisseurs.

Le même type de service est proposé aux particuliers, eux aussi accompagnés vers l'autoconsommation. Alain peut même leur permettre, grâce à son réseau professionnel, de se regrouper pour leurs achats d'énergie, et de bénéficier ainsi de tarifs plus intéressants. L'union fait baisser les factures !

We sun

ZA Laubian 5 rue de l'Aygue

05 58 42 39 26 06 12 21 76 23 contact@wesun.fr www.wesun.fr
wesun_official

Du soleil au compteur

Laurent Danflous a créé We sun en 2017. Après une école d'ingénierie, il renforce ses connaissances dans un domaine qui lui tient à cœur, les énergies renouvelables. Passionné de voile, il choisit Seignosse pour y installer son entreprise. *« We sun est une entreprise à échelle humaine travaillant pour l'appropriation citoyenne de l'énergie, notamment solaire, par la production localisée et la gestion pour un coût maîtrisé, explique-t-il. Nous sommes six collaborateurs à accompagner les particuliers et les entreprises dans leurs projets de solutions photovoltaïques et des systèmes associés, comme les batteries de stockage et les recharges de véhicules électriques. »*

Et le service est complet : *« Nous nous occupons de tout, en proposant des projets clés en main, du conseil, de l'expertise, des études jusqu'à la pose. La production solaire photovoltaïque est l'énergie la plus compétitive du marché et le seul moyen de consommer durable. »* Son usage tend d'ailleurs à se démocratiser. *« Grâce aux innovations technologiques, les clients peuvent vraiment bénéficier de solutions énergétiques intelligentes qui produisent et optimisent l'autoconsommation. Car nous travaillons pour que les citoyens aient la main sur l'ensemble de leur consommation, et ce de manière simplifiée. »* Une activité qui répond à des aspirations de plus en plus partagées. *« De nos jours, les gens se sentent plus concernés par l'environnement. Je crois que la crise sanitaire a donné un temps de réflexion à certains qui n'hésitent pas à s'engager vers une consommation plus durable. Et nous sommes là pour les accompagner. Nous avons d'ailleurs énormément de travail et nous recrutons dans différents secteurs. Que les intéressés n'hésitent pas à nous contacter ! »* Maintenant, vous êtes au courant !

NOUVELLE DIRECTION À LA MAIRIE

Véritable chef d'orchestre de l'organisation de la mairie, la Directrice Générale des Services (DGS) de la commune seconde le maire. Placée sous son autorité, elle dirige les services de la municipalité en veillant à l'application des décisions prises. Hélène Richard, arrivée en février à Seignosse, se présente.

« Originaire de l'Aude, j'ai grandi dans le Tarn, à Castres, puis j'ai fait des études de droit et notamment une spécialisation dans les finances des collectivités locales, à la faculté de Toulouse.

Après un premier poste de responsable du service financier de la commune de Castelsarrasin dans le Tarn-et-Garonne, j'ai été recrutée en octobre 2002, en tant que directrice générale des services de la commune d'Ondres. Pendant 18 années j'ai accompagné les différentes équipes municipales dans la réalisation de leurs projets, et ai contribué au développement et à l'organisation des services de cette commune. Ce recrutement m'a aussi permis de concrétiser un projet personnel et familial, d'installation sur la côte landaise. Je vis sur Ondres avec mon mari et nos trois enfants.

Le renouvellement des conseils municipaux, suite aux élections de 2020, a été l'occasion de m'interroger sur mon parcours et mon avenir professionnel. J'ai considéré que c'était le moment de m'investir pour une autre collectivité, tout en conservant mes attaches locales. J'ai saisi l'opportunité du renouvellement du poste de DGS de Seignosse pour candidater.

Seignosse a de nombreux atouts, sa renommée touristique liée aux plages, à la forêt, à la qualité de vie qu'elle offre ; mais aussi son dynamisme local, avec sa population qui augmente et suscite le développement de services publics de proximité. Le projet de mandat porté par le Maire et son équipe municipale, leur volonté de renforcer cette proximité avec les Seignossais, de préserver une identité patrimoniale autour du centre bourg en maîtrisant l'émergence de nouveaux projets d'habitats individuels et collectifs, la réflexion engagée autour du tourisme durable avec les projets d'aménagements des sites des Bourdaines et du Penon… ont conforté ma volonté de m'investir pour cette commune. C'est une véritable chance dans une carrière professionnelle de pouvoir contribuer à la mise en œuvre de projets aussi variés et captivants, et de pouvoir ainsi approfondir ses connaissances et compétences. Cela en m'appuyant sur des services municipaux qui me semblent déjà fort impliqués pour leur commune et que je remercie pour leur très bon accueil.

En effet, la mise en œuvre des projets politiques passe nécessairement par l'animation et la coordination des services ; la communication, la reconnaissance du rôle de chacun et le partage des compétences et des savoir-faire sont essentiels pour que chacun apporte sa contribution, et je compte fortement exploiter cette « intelligence collective » pour continuer à répondre au mieux aux attentes des Seignossais.

En changeant de commune, je change aussi d'intercommunalité. Du Seignanx au territoire plus étendu de Maremne Adour Côte Sud, j'ai aussi à cœur de travailler avec ces nouveaux partenaires professionnels, sur des thématiques communes de développement économiques, de solidarités, de culture… »

> *« C'est une véritable chance dans une carrière professionnelle de pouvoir contribuer à la mise en œuvre de projets aussi variés et captivants… »*

PROJET SOMMEIL
BOOSTEZ-VOUS !

Le premier volet du programme santé de Seignosse, « Boostez-vous ! » axé sur l'hygiène du sommeil, avance malgré la crise sanitaire. Carine Quinot, élue en charge du social, coordonne ce projet et nous donne des précisions sur sa suite.

Pourquoi la commune propose un programme santé pour les Seignossais ?

« Ce programme a pour objectif de valoriser la promotion de la santé auprès des habitants sur plusieurs années. Les actions de prévention proposeront différentes thématiques, la première étant le sommeil. Elles visent à favoriser des comportements pour une bonne santé globale, en agissant avec les Seignossais, sur les comportements et leur environnement. Elles donnent les connaissances et les outils pour faciliter des choix en matière de bonne santé ! »

Où en est-t-on du programme sommeil « Boostez-vous ! »

« La crise sanitaire étant toujours d'actualité, nous avons repoussé les échéances et permis l'accès au questionnaire jusqu'à fin mars afin que le plus de monde possible y réponde. Je remercie déjà tous les Seignossais qui ont participé en y répondant en ligne ou à la mairie. Nous avons déjà atteint près de 10% de la population. C'est un seuil important car il permet des analyses significatives pour l'étude à venir. »

Après les questionnaires que se passe-t-il ?

« En mars, les résultats sont consolidés afin d'être étudiés par le CHU et le CNRS à Bordeaux et par le groupe d'experts du comité local que nous avons constitué. Ils donneront les grandes « tendances » de la commune face au sommeil, les plaintes, les troubles, les mauvaises et bonnes habitudes de sommeil des Seignossais. Les résultats de l'analyse permettront d'adapter le programme de la journée de sensibilisation au mois de juin au plus près des besoins des habitants. Cette journée permettra aux Seignossais d'accéder à de nombreux contenus et documents et, surtout, ils pourront rencontrer et échanger avec des experts du sommeil. La dernière étape débutera au mois de juillet, avec la phase pratique. Elle prendra la forme d'ateliers proposés aux habitants afin de trouver des solutions pour une hygiène de sommeil globale. »

Le contexte qui perdure face à la crise sanitaire a-t-il des répercussions sur le sommeil ?

« Les experts qui accompagnent le programme santé à Seignosse sont unanimes, le stress lié au contexte conduit à différents troubles, notamment sur le sommeil, même sur des personnes qui n'en avaient pas auparavant. Ils ont très vite réagi et ont créé une application gratuite, Kanopée, validée par l'ARS, qui permet d'avoir une approche scientifique et ludique de l'hygiène du sommeil, sous forme d'un compagnon virtuel. Cet outil digital soutient les personnes qui rencontrent des troubles du sommeil, d'addiction et de stress. Une solution intermédiaire 2.0 avant de nous rencontrer en juin. »

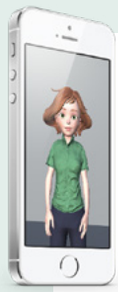

KANOPÉE VOTRE COACH SOMMEIL

L'application Kanopée a été créée par l'équipe du Professeur Pierre Philip, chef du service de médecine du sommeil du CHU de Bordeaux et directeur de l'unité CNRS USR 3413 SANPSY de l'Université de Bordeaux, pour effectuer un repérage clinique et prodiguer des conseils via un compagnon virtuel dans le contexte de la crise du COVID-19.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Étape 1 téléchargement de l'application Kanopée sur smartphone Android ou IPhone.

Étape 2 Kanopée vous propose un entretien avec nos agents virtuels pour évaluer votre tolérance au confinement et/ou au stress lié au COVID-19

Étape 3 Si besoin Kanopée propose un suivi hebdomadaire pour évaluer l'évolution de votre état

Étape 4 Kanopée donne des conseils personnalisés en fonction de votre suivi

Étape 5 Si les conseils de Kanopée n'améliorent pas complètement votre état, vous pouvez adresser une demande directement de l'application Kanopée à une messagerie informatique médicalisée pour qu'un soignant puisse vous recontacter

L'ACTU DU CMJ

LES VŒUX DU CMJ

Chères Seignossaises, chers Seignossais,
À l'occasion de cette nouvelle année, les élus du CMJ vous présentent leurs meilleurs vœux de bonheur et de santé. Nos projets ont été mis en suspens à cause du coronavirus mais nous espérons que cette nouvelle année nous permettra de les aboutir.

LES 4 NOUVEAUX CONSEILLERS MUNICIPAUX DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Julia Delas Mondin a 13 ans. Ses passe-temps sont le sauvetage côtier, le shopping et les rencontres avec ses amis. Elle s'est présentée au CMJ pour s'investir dans les événements que propose la ville. Elle veut aussi exprimer « la parole des jeunes ».

Antoine Delas Mondin a 13 ans. Ses passe-temps sont le handball, la cuisine et le skate. Il s'est présenté au CMJ car il veut mettre en place des événements et des activités pour sa ville.

Sofiane Lahcene-Cazaubon a 13 ans. Il aime profiter de sa commune et de la vie en général en pratiquant diverses activités. Il s'est présenté au CMJ car il avait plein d'idées pour notre commune et parce qu'il aime se sentir utile et aider les autres.

Eneko Wolf a 14 ans. Son passe-temps avant le Covid était le badminton. Il joue aussi beaucoup aux jeux vidéo. Il s'est présenté au CMJ pour aider sa ville et aussi pour vivre une nouvelle expérience.

CMJ | CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Textes fournis par le CMJ - Commission communication culture animation.

AGENDA

Les événements maintenus respectent les mesures sanitaires en vigueur. Merci de vous munir de vos masques.

LES MARCHÉS

Dès le 4 avril de 9h à 12h30, le **marché saisonnier** au Penon reprend sa place tous les dimanches matin jusqu'au deuxième dimanche de juin.
À Seignosse Bourg, le **marché traditionnel** vous reçoit tous les mercredis matin.

LUNDI 29 MARS

19h - Conseil municipal
diffusé sur seignosse.fr/direct

DIMANCHE 4 AVRIL

CHASSE AUX ŒUFS... NUMÉRIQUE

Participez à un moment ludique en téléchargeant le dossier du jeu sur seignosse.fr et envoyez vos réponses dans la journée par mail à comanimation@seignosse.fr

SAMEDI 10 AVRIL

JOURNÉE DE LA PETITE ENFANCE

Pôle sportif et culturel
Maurice Ravailhe, 10h-17h30

MARDI 27 AVRIL

RÉUNION DE QUARTIER SEIGNOSSE BOURG

Visioconférence sur inscription, diffusée sur seignosse.fr/direct à 19h

JEUDI 29 AVRIL

RÉUNION DE QUARTIER SEIGNOSSE OCÉAN

Visioconférence sur inscription, diffusée sur seignosse.fr/direct à 19h

REPORT DES SESSIONS CULTURELLES

La crise sanitaire et les mesures mises en place ne permettent pas la tenue des événements prévus initialement. Les sessions culturelles de mars et avril sont donc reportées.

CETTE RUBRIQUE EST LA VÔTRE

Vous souhaitez participer et paraître dans cette rubrique ? Faites-vous connaître par mail à *lanouvelle@seignosse.fr*

LES ASSO

AIDE AUX FAMILLES

Plusieurs décès ont eu lieu à Seignosse et les environs en cette période très particulière. L'Association Départementale des Conjoints Survivants (FAVEC pour le siège à Paris) est représentée à Seignosse par Annie MINVIELLE : 06 79 90 87 66 ou 05 58 43 14 55 qui peut aider les familles à constituer le dossier de demande de la Pension de Réversion ou autre démarche administrative. N'hésitez pas à la contacter.

06 79 90 87 66 **05 58 43 14 55**

SOURCE DE NOS RESSOURCES

L'association Source de nos Ressources propose deux activités complémentaires : le yoga et le tango argentin. Avec ces deux disciplines, vous pouvez découvrir une mise en mouvement détendue, une solidité corporelle et un équilibre affiné. Aborder le tango par le confort, la respiration, trouver sa posture juste dans le yoga, appréhender l'axe et l'alignement… telles sont les techniques abordées.
Actuellement, en raison de la pandémie, les cours en salle ont été suspendus mais se poursuivent en ligne avec Zoom, vous pouvez nous rejoindre même ponctuellement en fonction de vos disponibilités. Un bon moyen de faire face au stress actuel et de garder la forme.

06 33 95 48 12 **ass.ressources@neuf.fr**

TAICHI SURF TRIBE

L'association Taichi Surf Tribe a tourné au ralenti cet hiver mais a pu assurer une continuité d'enseignement avec des séances de tai chi chuan en visio sur Zoom, et également en extérieur lorsque la météo capricieuse le permettait (dans la limite de 6 personnes, selon les instructions du ministère des sports). L'occasion aussi de tisser des liens avec un nouveau maître chinois, 5ème duan de tai chi chuan, et de nouveaux projets sont en préparation pour organiser des stages avec de grands maîtres de cette discipline.
Nous sommes également impatients de reprendre les cours de surf (une séance par week-end) et ouvrons dès à présent les inscriptions, le nombre de places étant limité. Adultes et adolescents bienvenus, il n'est jamais trop tard pour découvrir les joies de l'océan.

taichisurftribe@gmail.com **06 99 01 36 50**
taichisurftribe.blogspot.com

CETASEA

Cetasea regroupe des spécialistes de mammifères marins et nous avons comme mission de sensibiliser les gens à la protection des océans. On protège ce que l'on connaît. Les mammifères marins sont au cœur des discussions et vivent dans l'océan de la belle Côte d'Argent. Nous avons un Cetasea Festival (art et la protection vont bien ensemble), un parrain de cœur (Jean-Marc Barr, acteur du Grand-Bleu), nous organisons des nettoyages de plages, des animations pédagogiques… Mais notre but ultime est la création d'un centre de protection de la vie marine avec accueil des mammifères marins. Dans les Landes, aucune structure semblable à celle que nous proposons n'existe. On s'est donné comme mission de réussir ! Et vous, seriez-vous prêt à construire ce centre avec nous ?

www.cetasea.eu **contact@cetasea.eu**

CYCLO CLUB DE SEIGNOSSE

Le Cyclo club de Seignosse a ouvert la saison VÉLO DE ROUTE le 3 mars 2021. Les personnes intéressées par ces sorties pourront se joindre à un groupe adapté à leur niveau. Vous pouvez bénéficier de 3 sorties gratuites avec le club pour vous tester et vous adapter aux différents groupes. Ensuite, il suffira de prendre une licence FFCT/FFvélo.
La première sortie du groupe « BALADE » a eu lieu le samedi 27 février. Ce premier parcours de 33 kms a permis aux participantes et participants de se tester et de reprendre l'activité vélo en groupe. L'objectif étant ici de pratiquer le vélo sans esprit de compétition, à son rythme, en alliant échange, convivialité, sur des parcours sécurisés, pistes cyclables, voies vertes essentiellement, routes peu fréquentées par les voitures…
Les sorties VTT se poursuivent dans notre secteur et Pays basque.
Pour plus d'informations sur l'une de ces activités n'hésitez pas à téléphoner.

06 83 87 21 64 **06 83 92 16 65**

SEIGNOSSE OCÉAN

Elle défend notre vie dans notre ville. (Exemple : à propos de l'interconnexion électrique, dès le mois d'octobre nous avons exigé qu'on évite les lieux les plus habités, en respectant absolument l'environnement.) Les sujets sont multiples : quel avenir pour Seignosse ; comment concilier tourisme et qualité de vie ; quelles propositions faire aux structures décisionnelles ?
Réfléchissez avec nous, rejoignez-nous !

www.seignosseocean-residents.com
Association Seignosse Océan

Attristée par les disparitions de Messieurs Jean-Pierre Gayon et Marcel Gicquel, la commune de Seignosse rend hommage à leur implication de longue date dans la vie associative locale.

HISTOIRE

Le saviez-vous ?

Lavoir, vous avez dit lavoir ?

A l'évocation du mot lavoir on entend le bruit de l'eau qui coule, les coups de battoir sur le linge, on imagine le dur labeur de nos aïeules. En un mot un temps révolu.

À l'origine, le lavoir n'était en fait qu'une simple pierre plate ou une planche de bois posée aux abords d'une rivière ou d'un ruisseau.

À la fin du XVIII[e] siècle, un besoin d'hygiène se faisant de plus en plus ressentir les communes se dotent de bassins en contrebas d'un point d'eau. Exposées aux intempéries comme à la chaleur, les femmes viennent y rincer le linge. Ce n'est qu'à partir de 1851 que les lavoirs couverts voient le jour.

Généralement construit sur un terrain communal, le lavoir est alimenté par un cours d'eau et possède 1 ou 2 bassins entourés d'une margelle en pierre inclinée qui permet de poser le linge pour le nettoyer. Pour la construction, on a recours aux matériaux présents à proximité (pierre, ciment, brique...). Pour la charpente, chêne, sapin, peuplier ou châtaignier sont privilégiés.

Bien que ce soit un espace public, il est réservé aux femmes qui viennent ici, chaque fois que nécessaire, faire la « petite lessive ». En avril et en octobre, le lavoir devient le théâtre de la « Bugade », la grande lessive des draps de chanvre, des couvertures de coton, des torchons, des nappes, des serviettes, des chemises. Les lavandières activent alors leurs bras pour battre, frotter, rincer, tordre le linge. C'est aussi le temps des petits potins et des ragots de village.

Notre commune peut s'enorgueillir du lavoir de « La Fontaine des Sables » bien préservé dans son espace naturel et bucolique à souhait. À l'abri des regards, dans le quartier de Laubian, le lavoir de Quilles se dresse fièrement dans son écrin de verdure entouré de pins, tandis que celui de La Mure, bien caché derrière l'éco-quartier, se perd parmi la végétation.

Les lavoirs font désormais partie de ce que l'on appelle « le petit patrimoine rural », mais témoins de ce que fut une pratique collective disparue, ils méritent notre attention et un devoir de préservation.

CETTE RUBRIQUE EST LA VÔTRE

Une anecdote sur Seignosse ?
Pour participer et contribuer à cette rubrique ?
Faites-vous connaître par mail à
lanouvelle@seignosse.fr

EXPRESSIONS POLITIQUES

ÉLUS DE LA MAJORITÉ

Cher(e)s Seignossais(e)s,

Malgré une situation toujours en suspens, votre équipe municipale est à pied d'œuvre afin de pourvoir au service du quotidien et mettre en place les nombreux projets de notre feuille de route. Vous avez pu l'observer, ce début d'année voit notamment notre entrée de Bourg, côté Hall des Sports, faire peau neuve avec l'aménagement d'un plateau surélevé, d'un rond-point, et la réhabilitation du parking de la réserve de l'Étang Noir. Ce chantier constitue ainsi la première pierre de notre projet Cœur de Ville. Il permettra notamment la sécurisation de la plaine des sports et de l'École des 2 Étangs, et un ralentissement de la circulation aux abords de notre Centre-Ville, de la Mairie et de nos commerces.

Au cours du Conseil Municipal du 8 février, nous avons également pu échanger sur les orientations budgétaires 2021. Celles-ci consacrent notamment la constitution à venir d'un budget sans impôt supplémentaire, ni nouvel emprunt, grâce notamment à des dépenses maîtrisées, et ce malgré une prévision de recettes prudente. Ce budget fera également la part belle aux investissements avec l'amorçage des travaux du Plan Plage des Bourdaines, du Centre de Loisirs de la FALEP… Vous retrouverez bien évidemment tous ces éléments dans la prochaine Nouvelle communale du mois de Mai.

Enfin, nous ne saurions conclure cette tribune sans évoquer le contexte sanitaire et les nombreuses questions relatives à la vaccination qui nous parviennent. À ce sujet, soyez rassurés sur notre mobilisation en la matière. Ainsi, la campagne de vaccination à l'EHPAD a été réalisée avec succès. Les services du CCAS et du CIAS sont également mobilisés afin d'identifier les personnes les plus fragiles de plus de 75 ans dans l'attente d'un vaccin. Une navette communale sera mise en place pour les personnes en demande, et des créneaux seront réservés auprès du centre de Capbreton pour une meilleure organisation.

Pierre Pecastaings, Carine Quinot, Thomas Chardin, Martine Caby, Marc Jolly, Valérie Castaing-Tonneau, Franck Lambert, Alexandre D'Incau, Marie-Christine Graziani, Brigitte Glize, Arnaud Feito, Bernadette Maylie, Éric Lecerf, Quitterie Hildelbert, Rémy Muller, Léa Granger, Thierry Durou, Juliane Villacampa, Pierre Van Den Boogaerde, Maud Ribera, Frédéric Darrats.

ÉLUS DE L'OPPOSITION

Lors du dernier conseil municipal, les grands axes de la politique municipale ont été présentés à travers le Débat d'Orientations Budgétaires (DOB). Un point notable : la croissance de la masse salariale de +8,5% en 2021, résultat de titularisations de personnels. La dépense est facile, la gestion économe plus difficile. La conséquence inévitable est une masse salariale moins flexible : la commune accroît ses charges fixes. Alors que nous traversons une période incertaine, et que les subsides se font rares, la réduction des marges de manœuvre n'est pas souhaitable.

On a également appris le lancement des études concernant le projet « Cœur de Bourg » : raser l'école du Grand Chêne pour y construire des commerces et des logements. Certains Seignossais découvrent encore aujourd'hui ce projet, qui était pourtant le seul projet notable du programme de l'actuelle équipe municipale. Est-il judicieux de délocaliser une école très bien entretenue âgée de seulement 20 ans qui n'est même pas totalement amortie ? C'est un peu tôt pour déconstruire un bâtiment de cette qualité, le tout aux frais bien sur des contribuables. On peut légitimement s'interroger sur ce projet de nouvelle école alors que les effectifs scolaires sur la commune sont inévitablement voués à diminuer (malheureusement), conséquence du fait que la croissance (excessive) des prix de l'immobilier est peu propice à l'installation de familles avec de jeunes enfants. Ce projet farfelu engagera stratégiquement et financièrement notre communauté pour des décennies.

Lors du dernier conseil municipal, nous avons demandé un positionnement clair et ferme de la commune sur le projet de ligne à très haute tension RTE qui sera une brèche béante dans notre territoire. La réaction a été un timide communiqué de presse par lequel la commune s'associe aux communes voisines : loin de cet attentisme, il n'est pas acceptable que les zones urbaines de notre territoire soient traversées par un tel projet.

Lionel Camblanne, Adeline Moindrot, Christophe Raillard, Marie-Astrid Allaire, Alain Buisson, Sylvie Caillaux.

ASSEMBLÉE PARTICIPATIVE DE SEIGNOSSE

PARTICIPEZ À SEIGNOSSE

PARTICIPEZ

DEVENEZ RÉFÉRENT DE VOTRE QUARTIER.

seignosse.fr

villedeseignosse

SEIGNOSSE